

Envoyé le : 30/06/2023 accepté le : 04/09/2023 publié le : 28/12/2023

EXPRESSION DU TEMPERAMENT : ADJECTIFS PREDICATIFS ET METAPHORES ZOOMORPHIQUES

Aimeline RASOANANTENAINA

Université d'Antsiranana
rn.aimeline@gmail.com

Résumé

L'étude des métaphores zoomorphiques en tant que prédicats de tempérament, dont il sera question dans ce travail, relève d'un secteur dynamique et intéressant de la linguistique contemporaine. Pour la plupart des noms d'animaux, on peut trouver, hors de leur sens littéral, un grand nombre d'usages dérivés. L'analyse et la représentation sémantique des prédicats de tempérament deviennent donc une tâche assez délicate, mais aussi d'une grande importance pour toute application de traitement automatique du langage naturel qui a besoin d'un module de compréhension.

Nous allons essayer de prouver qu'un syntagme peut assumer la fonction d'un adjectif dans une phrase et subséquemment, nous allons voir les propriétés syntactico-sémantiques de ces prédicats afin d'apporter un éclaircissement sur un des aspects de la catégorie adjectivale générée par les métaphores zoomorphiques du français.

Mots-clés : tempérament, prédicat, métaphore zoomorphique, adjectif, figement.

Abstract

The study of zoomorphic metaphors as predicates of temperament, which is the subject of this paper, is a dynamic and interesting area of contemporary linguistics. For most animal nouns, a large number of derived uses can be found outside their literal meaning. The analysis and semantic representation of temperament predicates therefore becomes a rather delicate task, but also one of great importance for any automatic natural language processing application that needs a comprehension module.

We will try to prove that a phrase can assume the function of an adjective in a sentence and subsequently, we will look at the syntactic-semantic properties of these predicates in order to shed some light on one of the aspects of the adjectival category generated by zoomorphic metaphors in French.

Keywords: temperament, predicate, zoomorphic metaphor, adjective, freezing.

Pour la plupart des noms d'animaux, on peut trouver, hors de leur sens littéral, un grand nombre d'usages dérivés. C'est dans la lignée d'un engouement pour l'imaginaire français que s'inscrit ce travail. L'une des voies privilégiées pour aborder et sonder l'univers de l'image linguistique est la métaphore zoomorphique qui renferme des prédicats de tempérament.

En effet, ils se donnent le moyen de forger des unités adjectivales en puisant dans l'immense potentiel des métaphores zoomorphiques dans lesquels on trouvera des formules d'origine proverbiale, des locutions et des allusions qui, aujourd'hui se sont socialisées ; d'où la présence des titres-exemples tirés des œuvres de littérature. Il s'agit des expressions telles que : *un lion* (métaphore simple), *une poule mouillée* (métaphore figée), etc.

La question centrale étant le problème de l'ambiguïté catégorielle : quelles sont les propriétés permettant d'identifier ces métaphores, qui se présentent sous forme de syntagmes nominaux, comme étant des prédicats

adjectivaux de tempérament ? Définir ces métaphores zoomorphiques comme étant un phénomène de langage nous amène à la notion de figement et au problème qu'il pose dans la délimitation des catégories grammaticales. Ce travail s'inscrit, de ce fait, dans le cadre de la connaissance scientifique des prédicats de tempérament humain à partir des métaphores zoomorphiques et de ses modes de fonctionnement, sous l'angle sémantique et syntaxique. Il s'agit d'une approche linguistique descriptive de ces prédicats à partir d'analyses syntactico-sémantiques, qui serait doublée d'une approche interprétative de la pertinence contextuelle, c'est-à-dire, de l'emploi.

1. Analyse prédicative au service de la délimitation catégorielle

Bien que les formes prédicatives soient canoniquement exprimées par des verbes, les adjectifs ont eux aussi un poids sémantique significatif. Malgré ce rôle assez conséquent dans la sémantique des langues, la caractérisation sémantique des prédicats de tempérament, de façon aussi intéressante que ce qui se passe pour la locution verbale, n'a pas encore, hors quelques exceptions (études sur les adjectifs composés tels que « à la mode, du tonnerre, etc. »), été l'objet d'une attention particulière dans le domaine de la sémantique lexicale.

Notre but est de souligner l'hétérogénéité de la catégorie adjectivale et surtout à distinguer une partie de ses éléments, à savoir les prédicats de tempérament humain dans les métaphores zoomorphiques françaises et ce, afin de décrire leurs emplois en vue de prédire leur comportement dans les textes, d'autant plus qu'avec ces connotations qui peuvent être réutilisées en situation, une connivence s'établit entre les interlocuteurs et cette complicité leur confère le statut de stéréotype.

Cette recherche permet de décrire une portion de la langue imagée générée par les métaphores zoomorphiques et d'en proposer une structuration sémantique et syntaxique basée sur l'analyse prédicative dans laquelle la phrase est l'unité minimale d'analyse (et non le mot) et cette phrase se définit comme étant une suite constituée d'un prédicat et de ses arguments.

1.1. Définition du prédicat

Etant donné que notre travail porte sur le prédicat de tempérament, nous allons d'abord définir ce qu'on entend par prédicat. Il s'agit de l'élément central de la phrase, celui par rapport auquel tous les autres éléments de la phrase marquent leur fonction. Est prédicat celui des éléments qui ne dépendent syntaxiquement d'aucun autre élément, auquel la phrase s'organise et dont la disparition détruit l'énoncé. Il se reconnaît, dans ce cas, aux trois caractères suivants : il est indépendant, central et obligatoire.

Dans ce travail, ces prédicats correspondent morphologiquement à des syntagmes nominaux :

- (1) Un vrai mollusque, celui-là !
- (2) Quelle tête de linotte !

Cependant, ils assument la fonction d'un adjectif prédicatif de tempérament et ceci correspond à ce que la grammaire distributionnelle (Dubois et al., 1973 : 13) appelle *adjectivaux* « les membres d'une classe syntaxique qui est définie par les environnements propres de l'adjectif ».

Ces syntagmes seront de ce fait considéré comme appartenant à une même classe distributionnelle, celle des adjectifs puisque toutes les unités lexicales pouvant se substituer les unes aux autres dans le même environnement syntaxique sont considérées comme appartenant à la même classe.

Les questions du type « Comment est le tempérament de X? » ou « Quel type de personne est X? » (Où X remplace un humain) permettent de définir un adjectif (Valetopoulos, 2003 :154). En fait, ces questions visent

EXPRESSION DU TEMPERAMENT...

à demander à l'interlocuteur d'énumérer un ensemble de traits distinctifs d'une personne ou d'attributs qui permettent de décrire sa manière d'être générale. Avec ce type de questions, seules des réponses comportant des traits dominants d'un individu, soit des traits qui composent sa personnalité ou son caractère sont acceptables. Ainsi, des réponses comme « X est (une chatte blanche + un cloporte) » sont adéquates. En d'autres termes, les réponses à de telles questions ne peuvent impliquer que des propriétés qui sont constitutives du sujet, c'est-à-dire des propriétés qui lui sont intrinsèques et qui permettent de décrire ses traits les plus caractéristiques.

Les traits syntactico-sémantiques sont indispensables pour séparer les emplois « standards » des expressions zoomorphiques de leurs emplois métaphoriques. Quand on dit « les chiens aboient », le nom « chiens » appartient à la classe des < animaux > et le verbe « aboyer » renforce encore cette précision. En revanche, lorsqu'on dit « ce sont des chiens sans état d'âme », nous pouvons constater que les « chiens » n'ont rien à voir avec les animaux car il s'agit d'un emploi métaphorique. L'expression a plutôt le sens de « personnes cruelles » et dans ce cas, elle rejoint la classe des < humains > et non celle des < animaux >.

1.2. Définition de la métaphore

La métaphore consiste à rétablir la ressemblance entre le comparé et le comparant par une opération de filtrage sémique, qui ne laisse passer que les traits du sémème pertinents dans le contexte. La figure se fonde sur un rapport de ressemblance. La métaphore est généralement reconnue comme une déviance par rapport aux formulations dites "littérales" et, « se trouvant dénommée par une catégorie qui ne lui est pas normalement destinée, elle est redéfinie dans ce cadre comme un processus de catégorisation et interprétée comme un "emploi catégoriel" » (Rémi-Giraud, 2005 :10-11).

Sur le plan syntaxique, dans l'énoncé :

(3) Sophie est une tigresse.

le syntagme nominal attribut (une tigresse) est interprété comme un prédicat de propriété qui apporte une caractérisation au référent du nom-sujet. Il s'apparente alors à un prédicat de type adjectival, il est possible, dans ce cas, de trouver un équivalent non métaphorique dans le lexique courant :

(3') Sophie est très agressive.

Nous allons simplement définir la métaphore comme une comparaison implicite ou sous-entendue car la comparaison n'est plus séparée par un mot de liaison mais repose sur une similitude. On parle de métaphore in praesentia quand, à côté du comparant, figure aussi le comparé, à condition qu'aucun mot de comparaison ne les relie. Grâce à l'apposition, elle se présente sous la forme suivante : *le comparé le comparant* ou l'ordre inverse :

(4) Felice, cette fouine, s'est encore mêlée des affaires des autres.

(4') Cette fouine de Felice s'est encore mêlée des affaires des autres.

Ces prédicats décrivent des qualités morales qui ont trait aux règles de conduite, aux façons d'agir d'un individu qui sont jugées conformes ou contraires aux mœurs.

1.3. La terminologie « adjectivaux »

Les métaphores concernées peuvent être de nature monolexicale ou polylexicale et le second cas touche surtout les prédicats de tempérament dans les métaphores zoomorphiques figées. Le figement tient une place significative dans les préoccupations de la recherche actuelle en raison de son importance pour une meilleure

connaissance des systèmes linguistiques, puisqu'il s'agit d'une donnée de base inéluctable dans la description des langues. D'une part, le figement est inséparable aux langues naturelles car elles constituent nécessairement des séquences figées ; et d'autre part c'est un processus dynamique qui s'installe dans la langue grâce à l'usage (Mejri, 1997).

Dans le cadre de notre étude, la notion d'« adjectivaux » rejoint celle de la « locution adjectivale » qui, selon l'affirmation de Dubois et al. (1973), est une suite de mots, figée par l'usage, jouant le rôle d'adjectif :

- (5) Cette tête de cochon n'a rien voulu écouter.
Cet homme borné n'a rien voulu écouter.

Riegel et al. (1999 : 358) les désignent par « adjectifs par conversion » dans le sens où les éléments appartenant à d'autres classes grammaticales acquièrent le statut d'adjectif grâce au phénomène communément appelé « dérivation impropre »¹.

1.4. Corpus

Les sources dans lesquelles nous avons puisé les quelques expressions françaises étudiées sont constituées par divers ouvrages : un ouvrage de Bologne (1990) *Les Allusions littéraires : dictionnaire commenté des expressions d'origine littéraire*, une œuvre de Vigerie (1992) *La Symphonie animale : les animaux dans les expressions de la langue française*, et enfin, le dictionnaire Rey-Debove, et Rey (2008). Nous nous sommes limités à ces sources écrites et n'avons pas eu recours à la collecte orale.

Une première série d'expressions pouvant être considérées comme des prédicats de tempérament a été extraite dans les deux premiers ouvrages qui ont été d'une grande importance. Celui sur la symphonie animale contient plus de 400 expressions avec, pour chacune le sens littéral, le sens métaphorique accompagné d'un commentaire explicatif, dans certains cas des indications sur le type d'actants admis, et pour la plupart des expressions, un texte de quelques lignes, soit forgé par les auteurs, soit extrait de la littérature. Nous avons ensuite exploité de façon systématique l'œuvre sur les allusions littéraires qui rassemble des locutions et expressions dont la majorité se trouvaient déjà dans le premier ouvrage. Comme nous n'avions pas la possibilité d'exploiter d'autres sources de manière exhaustive, nous avons cherché à vérifier la présence de nos expressions dans dictionnaire Rey-Debove, et Rey (2008). Cela nous a conduit à ajouter certaines variantes, de nouvelles expressions et compléter nos informations.

On peut résumer la position que nous allons adopter de la façon suivante : d'une part, le prédicat n'est pas sémantiquement la somme de ses composants (pour le prédicat ayant une forme composée) et d'autre part, il joue le même rôle que la catégorie simple correspondante.

Les métaphores zoomorphiques appartiennent à un système de signification fermé et présentent une structure stable. Ses conditions d'usage sont déterminées par l'existence :

- D'un comparé invariant : la classe des humains, d'une part,
- D'un comparant variable (à quoi est comparé le N₀ hum) : les animaux d'autre part.

2. Description des prédicats de tempérament : les propriétés spécifiques

2.1. Les fonctions grammaticales.

¹ Nommée aussi transfert, transposition ou encore translation.

<http://univ-bejaia.dz/leu>

© 2023 Tous droits réservés

EXPRESSION DU TEMPERAMENT...

Dans les grammaires traditionnelles, il est courant de distinguer les adjectifs par leurs fonctions dans la phrase et ces fonctions grammaticales sont l'attribut, l'épithète, et l'apposition. Nous allons voir si les prédicats de tempérament, vu qu'ils expriment aussi la manière d'être d'un humain, admettent aussi ces fonctions.

2.1.1. L'attribut.

On utilise le terme *attribut* pour caractériser les adjectifs qualificatifs qui attribuent une qualité au N₀ hum dans la construction *être Adj*. Ces prédicats sont reliés au sujet N₀ hum par le verbe « être » :

- (6) Murielle est une grande dinde.

Ils peuvent être alors considérés comme des attributs. Avec le même verbe attributif, nous pouvons avoir une construction inverse du genre :

- (7) Quel baudet tu es !
Que tu es (stupide + ignorant) !

Ils peuvent être aussi construits indirectement sans un verbe attributif dans les phrases non verbales telles que dans (8) et peuvent être repris par un pronom neutre dans (9).

- (8) Cet étudiant, un vrai rat de bibliothèque !
(9) Jules est un fin renard, son fils l'est aussi.

2.1.2. L'épithète.

Soit la phrase :

- (10) C'est un ours mal léché.
C'est un homme grossier.

Les épithètes peuvent se rapporter directement au N₀ hum en l'absence d'un verbe intermédiaire. Cependant, le nom-sujet et son tempérament, comme le montre l'exemple (10), sont rassemblés en un seul syntagme qui est « un ours mal léché ».

Il est alors difficile d'affirmer qu'il s'agit effectivement d'épithète puisque ce prédicat n'accepte pas la construction directe :

- (11) *Un homme un ours mal léché.

Mais certains des prédicats de tempérament dans les métaphores zoomorphiques simples peuvent accepter la construction indirecte dans une construction prépositionnelle en « de » : *Cette fouine de Gisèle*. La forme épithétique n'est possible que si on précise s'il s'agit d'un homme, d'une femme, etc. : Julien est *un enfant* un peu braqué.

2.1.3. L'apposition.

Les prédicats, qui sont détachés du N₀ hum par la virgule, peuvent également se rapporter à un nom-sujet, et ont la valeur d'un complément circonstanciel de cause :

- (12) Julien, cette poule mouillée, n'a rien osé faire.

Dans ce cas, on parle d'épithète détachée et on classe souvent celle-ci avec les appositions.

2.1.4. L'accord.

Les prédicats de tempérament, étant dans la dépendance du nom, s'accordent en genre et en nombre :

- (13) Nathalie et Chantale, les deux (perruches + bavardes) n'ont pas cessé de raconter de bêtises.

Mais il y a certaines restrictions selon la nature du prédicat. L'accord en genre du prédicat dépend des métaphores. Celles qui ont à la fois le genre masculin d'un côté et le genre féminin de l'autre, se répartissent couramment selon le sexe de la personne. Prenons les exemples suivants :

- (14) (Filipe + Brigitte) est (un tigre + une tigresse).
(Filipe + Brigitte) est (agressif + agressive).

Il existe des prédicats qui ne s'emploient qu'au singulier : *c'est le cas de la construction suivante* :

- (15) *Je ne suis pas chien, je te prête de l'argent.*
Je ne suis pas (égoïste + avare), je te prête de l'argent

M. Riegel et alii (1999) considèrent cette structure et ses variantes (il est vache) comme des « noms réduits métaphoriquement à leurs propriétés saillantes ». Ce sont des formes invariables :

- (16) *Nous ne sommes pas chiens, nous te prêtons de l'argent.

Les prédicats de tempérament dans les métaphores zoomorphiques simples sont variables :

- (17) Ce sont tous des cafards.
Ce sont tous des hypocrites.

Il existe aussi des prédicats de tempérament dans les métaphores zoomorphiques figées qui sont variables :

- (18) Il faut être des fines mouches pour ne pas se laisser bernier.
Il faut être des rusées pour ne pas se laisser bernier.

Ainsi, les prédicats qui se présentent sous forme de *N_{pc}* (nom de partie du corps de l'animal) aussi sont variables :

- (19) Ces filles, quelles cervelles d'oiseaux !
Ces filles sont peu intelligentes.
- (20) Ce sont des vraies têtes de (mules + mule), tu ne tireras rien d'eux.
Ce sont des personnes obstinées, tu ne tireras rien d'eux.

Le genre du prédicat dépend non seulement du sexe du *N₀* hum mais aussi de la métaphore utilisée pour décrire la personne car il y a celles qui ne sont spécifiques qu'aux hommes ou aux femmes.

2.1.4.1. Métaphores spécifiques aux personnes de sexe masculin

Dans cette section, nous allons donner quelques exemples de prédicats qui sont propres aux hommes et voir leurs comportements dans les textes. Prenons les exemples suivants :

- (21) Son ami est un chaud lapin.
Son ami est ardent.

EXPRESSION DU TEMPERAMENT...

Dans la phrase (21), on met l'accent sur l'appétit sexuel d'un homme et sa tendance à collectionner les aventures. Cette connotation sexuelle à l'aide du prédicat « chaud lapin » ne peut désigner en aucun cas une femme ; d'ailleurs, ce prédicat n'a pas un équivalent féminin :

(22) *Jeanine est une chaude lapine.

Les images positives sont moins nombreuses que celles qui sont négatives. Nous avons entre autres celles qui ont trait à la bravoure et à la force :

(23) Jean est un vrai lion.
Jean est (fort + valeureux).

2.1.4.2. Métaphores spécifiques aux personnes de sexe féminin

Les métaphores sont des expressions déjà toutes faites que les locuteurs réactualisent selon la situation et le contexte d'emploi. « La cigogne » n'est employée par exemple que pour désigner « une mère tendre » ou une personne qui a cette responsabilité. Le même cas se présente pour le prédicat « une mère poule » qui signifie une mère affectueuse et protectrice, mais de nos jours « un (père + papa) poule »² est aussi acceptable.

Dans tous les cas, les prédicats servant à désigner les femmes sont moins nombreux que ceux qui se réfèrent aux hommes. Ainsi nous avons des prédicats de tempérament qui ont une valeur positive :

(24) Ma sœur est (une chatte blanche + très soignée).

Les prédicats qui exposent leurs défauts, que l'on trouve dans la phrase « Ce n'est qu'une femme (niaise + stupide) ! » sont beaucoup plus nombreux que ceux qui présentent leurs points positifs.

2.1.4.3. Autres métaphores spécifiques

Il existe aussi dans la langue française des prédicats qui sont spécifiques :

A un enfant : Cet enfant est (un goret + malpropre).

A un adolescent : C'est un vrai chevreau, celui-là ! / Celui-là est vraiment (fougueux + ardent) !

A une jeune fille : Comment a-t-il pu s'enticher d'une oie pareille ? / Comment a-t-il pu s'enticher d'une femme aussi (niaise + bête) ?

A un jeune homme : Attention, ce petit est un jeune loup. / Attention, ce petit est ambitieux et sans scrupule.

A une vieille femme : Quelle vieille chouette ! / Quelle vieille femme acariâtre !

A un vieil homme : C'est un vieux crabe ! / C'est un vieil homme borné !

A un homme d'affaire : Ce banquier est un vautour. / Ce banquier est inflexible et cupide.

A un étudiant : C'est un rat de bibliothèque !

² Cette expression a été prise dans J., Rey-Debove et A., Rey, 2008.

<http://univ-bejaia.dz/leu>

© 2023 Tous droits réservés

Nous venons d'examiner la distribution syntaxique des prédicats de tempérament (attributs, épithètes et apposés) mais aussi la question des accords. Nous allons maintenant, dans la partie qui suit, examiner la syntaxe interne du prédicat.

2.2. La syntaxe interne du prédicat.

Nous entendons par syntaxe interne : les degrés d'intensité et de comparaison ainsi que la coordination.

2.2.1. Les degrés d'intensité et de comparaison

2.2.1.1. L'intensité

Même si les grammairiens se sont surtout intéressés à l'intensité exprimée par les adverbes qui font varier le degré des prédicats, on peut exprimer l'intensif sans aucune forme particulière, sans avoir recours à un quelconque moyen lexical, c'est-à-dire que l'intensif est déjà inhérent au prédicat :

- (25) Sa petite amie est (une panthère + très agressive).

Ces prédicats n'admettent pas un intensif car ils expriment en soi un degré extrême. Mais il existe aussi des prédicats qui, sémantiquement, expriment le degré insuffisant.

2.2.1.2. Le degré insuffisant

Certains de ces prédicats de tempérament expriment par eux-mêmes un degré insuffisant sans un moyen lexical. Cela est illustré dans les exemples suivants :

- (26) Mon frère est une bonne bête mais il est d'un bon naturel.
Mon frère est peu intelligent mais il est d'un bon naturel.

Puisque le prédicat « une bonne bête » manifeste en soi un degré insuffisant « peu intelligent », il est impossible d'y inclure l'adverbe « peu » :

- (27) *Mon frère est un peu bonne bête.

Dans le paragraphe suivant, nous allons voir si le tempérament exprimé par ces prédicats peut être aussi évalué par comparaison à partir du comparatif et du superlatif.

2.2.1.3. Le comparatif

La comparaison évalue le degré d'une qualité par rapport à la personne qui est prise comme référence. Les comparatifs analytiques rassemblent les comparatifs de supériorité, d'égalité ou d'infériorité se formant le plus souvent au moyen d'une locution comportant l'un des adverbes « plus », « aussi » ou « moins » suivis du prédicat, lui-même suivi de « que » et d'un élément comparatif. Observons les cas suivants :

- (28) Jessica est (*plus + aussi + *moins) vipère que sa sœur.
Jessica est (plus + aussi + moins) méchante que sa sœur.

Il n'y a que l'adjectif correspondant qui peut accepter à la fois les comparatifs de supériorité, d'égalité et d'infériorité, « vipère » n'est compatible qu'avec le comparatif d'égalité « aussi ». Nous avons remarqué qu'il faut que le déterminant soit absent pour que la construction soit correcte :

- (29) *Jessica est aussi une vipère que sa sœur.

Néanmoins, cette structure est réduite car il est impossible de dire :

<http://univ-bejaia.dz/leu>

© 2023 Tous droits réservés

EXPRESSION DU TEMPERAMENT...

- (30) *Elle est aussi (sangsue + papillon) que sa sœur.

La formation du superlatif relatif « le plus » ou « le moins », se fait à partir des comparatifs d'infériorité ou de supériorité en les déterminant au moyen de l'article défini, suivis ou non d'un complément prépositionnel introduit par « de ».

- (31) *Pauline est (la plus + la moins) une fine guêpe des deux.
Pauline est (la plus + la moins) habile des deux.

Le superlatif absolu se forme le plus souvent en faisant précéder le prédicat de l'adverbe « très » ou de l'un des adverbes de quantité qui peuvent lui être substitués. Le superlatif absolu n'inclut aucune sorte de comparaison (Jean est très intelligent (*de la classe)).

Dans ces prédicats de tempérament, on ne peut avoir le superlatif absolu exprimé par cet adverbe mais l'adjectif « vrai » et l'adverbe « vraiment » peuvent exprimer une gradation en jouant le rôle d'intensificateur car ils augmentent la charge sémique du prédicat :

- (32) François est un vrai lion.
François est très fort.

La gradation est soumise à des contraintes sémantiques et syntaxiques. Le prédicat n'admet pas une gradation soit parce qu'il exprime en soi un degré élevé ou un degré insuffisant, ce qui veut dire qu'il n'a besoin ni d'adverbe d'intensité ni d'adverbe comparatif pour exprimer la gradation ; sinon, au niveau sémantique, il ne peut accepter la gradation car la phrase deviendrait agrammaticale.

2.2.2. La coordination

La coordination sert à lier deux unités de même niveau assurant la même fonction syntaxique dans la phrase. Les adjectifs prédicatifs ne sont coordonnables qu'entre eux d'une part et d'autre part, doivent participer à la même classe sémantique (Il est grand et mince) :

- (33) ? Jean n'est pas seulement un lion mais aussi un vrai cheval de labour.
Jean est à la fois fort et obstiné.

Il est rare que deux métaphores se suivent dans un seul énoncé à moins qu'on veuille faire un jeu de mots.

Un prédicat de tempérament dans les métaphores zoomorphiques peut être coordonné avec un terme de nature différente à condition que cet élément joue le rôle de qualifiant du N₀ hum qui assume une fonction adjectivale et peut correspondre à un adjectif. Par exemple lorsqu'on décrit quelqu'un :

- (34) C'est une fière et prude colombe.
(35) Ce sont des emmerdeurs et des enculeurs de mouches.

Nous pouvons constater cependant dans l'exemple suivant qu'une coordination peut être exprimée par un déterminant numéral :

- (36) Triple buse que tu es !
Tu es ignorante, stupide et lourde !

Nous avons considéré, dans cette étude, les problèmes que posent les prédicats de tempérament dans les métaphores zoomorphiques au niveau de la délimitation catégorielle. Nous avons effectué une étude systématique des propriétés syntaxiques de ces prédicats en précisant leurs spécificités par rapport aux

adjectifs de forme monolexicale. Nous avons adopté la phrase comme unité minimale d'analyse, car c'est seulement dans le cadre de la phrase que l'on peut attribuer des propriétés syntaxiques aux prédicats étudiés.

Un prédicat peut prendre différentes formes morphologiques. Or, chaque forme a des emplois et une actualisation qui lui sont propres : ainsi le prédicat « une poule mouillée » est une unité polylexicale qui répond aux critères définitionnels d'un adjectif simple « peureux ». En revanche, son actualisation est différente de ce dernier.

Sur le plan sémantique, ces prédicats expriment un jugement de valeur (positif, négatif ou subjectif) par le locuteur. Sur le plan syntaxique, ils doivent être en mesure de s'insérer dans un certain nombre de contextes précis quoique la plupart de ces contextes n'admettent que les prédicats à valeur négative.

Bibliographie

BOLOGNE, J.-C., 1990, *Les Allusions littéraires*. Dictionnaire commenté des expressions d'origine littéraire, Le souffle des mots, Larousse.

DUBOIS, J., et al., 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse.

GREVISSE, M., 1986, *Le Bon usage*. Grammaire française. Editions Duculot, 12^e édition refondue par André Goose, Paris, Gembloux.

MEJRI, S., 1997, *Le Figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Publication de la Faculté des Lettres Manouba, Tunis.

REMI-GIRAUD, S., 2005, "Métaphore et figement" in *Changement dans le lexique : figement, lexicalisation, catachrèse*, pp.10-14.

REY-DEBOVE, J. et REY, A., 2008, *Le Nouveau Petit Robert*, nouvelle édition millésime 2008.

RIEGEL, M., PELLAT, J – C., RIOUL, R., 1999, *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris, 646 P. (première édition 1994).

VALETOPOULOS, F., 2003, *Les Adjectifs prédictifs en grec et en français : de l'analyse syntaxique à l'élaboration des classes sémantiques*, Thèse de doctorat sous la direction de G. GROSS, Laboratoire de Linguistique Informatique, Université Paris 13.

VIGERIE, P., 1992, *La Symphonie animale*. Les animaux dans les expressions de la langue française, Le souffle des mots, Larousse.